

Réf: Dossier N° 020596

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT ET ENTRETIEN ET
DIVERS DE BONOUA-LA CONCORDE »

Siège social Bonoua, Bonoua, Koumassi Inperié PR16, LOT
1947, ILOT 286

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT ET
ENTRETIEN ET DIVERS DE BONOUA-LA CONCORDE »

Objet : TRANSPORT, DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bonoua, Bonoua, Koumassi Inperié PR16, LOT
1947, ILOT 286

Dirigeant(s) : M DIATERE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03928 du 12/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21065/GTCA/RC/2021 du 12/08/2021

